

RAPPORT D'ÉVALUATION - MASTER

École des hautes études en santé publique (EHESP)

Projet d'offre de formation de 2^e cycle
pour le contrat 2022 - 2027

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021

VAGUE B

Évaluation réalisée sur la base du dossier déposé le 17/06/2021

Rapport publié le 29/11/2021



Pour le Hcéres¹ :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts² :

Guylène Nicolas, Présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Présentation

L'École des hautes études en santé publique (EHESP) est une école à vocation transdisciplinaire en santé publique unique en France. Sa localisation principale est à Rennes avec une antenne à Paris sur le campus Condorcet. Elle est liée, depuis février 2020, par une convention-cadre avec l'Université de Rennes 1. Elle bénéficie de co-accréditations avec l'Université de Rennes 1 et l'Université Rennes 2 mais aussi avec une grande partie des écoles du site : Institut national des sciences appliquées (INSA), Institut Agro-Agrocampus Ouest, École normale supérieure (ENS) de Rennes, Institut d'études politiques - Sciences-Po Rennes.

Le partenariat avec l'Université de Rennes1 et le Centre Hospitalier Universitaire (CHU) a permis à l'école de construire un campus « Santé » pluridisciplinaire à Rennes. Ainsi, l'offre de formation se structure autour de trois domaines prioritaires qui sont 1) l'organisation, management et performance de notre système de santé, 2) Environnement et santé et 3) Santé, populations et politiques publiques. Sur le plan international, l'adhésion active de l'école à l'Association des écoles de santé publique de la région Europe assure une offre de formation en lien avec les compétences clés européennes pour les professionnels en santé publique. L'EHESP présente six masters en co-accréditation avec ses partenaires du site rennais. Parmi ces 6 Masters, 4 sont des renouvellements avec restructuration (*Droit de la santé, Santé publique, Sciences de l'eau, Politiques publiques*) et 2 sont des créations : *Administration de la santé* création issue d'une restructuration ; *Villes et environnements urbains* création ex nihilo.

Les formations sont adossées à la recherche avec deux unités mixtes de recherche (UMR), l'Institut de recherche en santé, environnement et Travail (IRSET - UMR Inserm) et l'UMR Arènes (anciennement centre de recherche sur l'action politique en Europe – UMR CNRS), deux équipes d'accueil (EA) Management des organisations de santé (MOS) et Recherche en Pharmaco-épidémiologie et recours aux soins (REPERES). Cet adossement assure la poursuite en thèse de certains étudiants. Toutes les formations sont conçues en lien avec les milieux professionnels, dont le Ministère de la santé.

Avis sur le pilotage de l'offre de formation de 2^e cycle

La direction des études est garante de la cohérence entre le plan stratégique de l'établissement d'une durée quinquennale et les évolutions de l'offre, discutées dans les départements puis soumises au comité pédagogique d'établissement, à l'avis du conseil des formations et enfin au conseil d'administration. Ces évolutions viennent en réponse aux besoins des apprenants identifiés à partir du dispositif d'évaluation.

Les étudiants sont associés aux évolutions via le dispositif d'évaluation des formations et leurs élus qui siègent dans les conseils. Les conseils de formation et conseil scientifiques sont largement ouverts à des personnalités d'un haut niveau scientifique ou du système de santé. Le comité pédagogique d'établissement (4 réunions par an au minimum) comprenant l'ensemble des responsables de formation facilite la coordination des formations et les mutualisations. Outre le dispositif d'assurance qualité pour le suivi des effectifs et taux de réussite, il existe une enquête annuelle auprès des jeunes diplômés. Enfin, l'EHESP s'est engagé dans une démarche qualité et d'amélioration continue de type ISO 9001, visant à décloisonner les pratiques pour « faire mieux et satisfaire plus ».

Les restructurations tiennent compte des remarques faites lors de l'évaluation du bilan par le Hcéres et permettent de renforcer la cohérence des mentions par l'apport de l'EHESP en matière d'approche par compétences.

Avis sur l'organisation pédagogique de l'offre de formation de 2^e cycle

L'ensemble des informations nécessaires aux inscriptions, aux dispositifs de validation des acquis et de financement des études sont à disposition des étudiants sur le site web de l'école ainsi que dans un livret remis à l'inscription. Pour la première fois en 2021, l'EHESP a participé aux journées portes ouvertes de l'UniR (projet d'université unique à Rennes). La politique développée en faveur des étudiants étrangers lui a permis d'obtenir le label *Bienvenue en France*.

L'EHESP déploie depuis plusieurs mois une démarche d'approche par compétences avec l'objectif de structuration de l'ensemble de son offre de formation en blocs de compétences en 2022. Le descriptif par compétences visées de chaque formation est à disposition des étudiants sur un site dédié à chaque master.

Une année de césure est possible pour favoriser l'expérience professionnelle ou personnelle en France ou à l'étranger. Les masters sont ouverts à l'apprentissage à partir de la rentrée 2021, l'EHESP ayant créé son centre de formation par l'apprentissage (CFA). La création d'un service de stages en 2019 et du CFA en 2021 renforcent les capacités de l'EHESP pour le suivi et l'accompagnement des étudiants.

Chaque année, les instances de gouvernance de l'EHESP approuvent les modalités de contrôle des connaissances qui sont ensuite mises à disposition des étudiants lors de leur inscription et sur le site web de l'école.

L'offre de formation est complexe car elle couvre l'ensemble des champs de la santé publique et tient compte de son évolution avec l'apparition de nouveaux métiers. L'EHESP a mis à profit les remarques passées pour restructurer son offre de formation et lui donner plus de cohérence tout en la renouvelant. Les nombreux partenariats nécessaires à la pluridisciplinarité de la santé publique donnent une organisation très étoffée, ces partenariats sont anciens et fondés sur des spécialisations qui constituent un socle solide.

Les formations

Intitulé de la formation	GM/M	Établissement(s)	Avis sur l'accréditation
Santé publique	M	École des Hautes Études en Santé Publique Université de Rennes 1 Université Rennes 2.	Avis favorable
Droit de la santé	M	École des Hautes Études en Santé Publique (EHESP) Université de Rennes 1	Avis favorable
Administration de la santé	M	École des hautes Études en santé publique (EHESP) Université de Rennes 1	Création : Avis favorable
Politiques publiques	M	École des Hautes Études en Santé Publique (EHESP) Université de Rennes 1 École normale supérieure de Rennes, Institut d'études politiques de Rennes	Avis favorable
Sciences de l'eau	M	École des Hautes Études en Santé Publique (EHESP) Université de Rennes 1 Institut Agro - Agrocampus-Ouest Institut National des Sciences Appliquées de Rennes	Avis favorable
Ville et environnements urbains	M	École des Hautes Études en santé publique Institut d'études politiques de Rennes Institut National des Sciences Appliquées de Rennes	Création : Avis favorable

Observations de l'établissement



HCERES

Département d'évaluation des formations
Madame la Directrice
2 rue Albert Einstein
75013 PARIS

Rennes, le 30 août 2021

Madame la Directrice,

Suite à la réception et à la lecture du rapport d'évaluation du HCERES sur le projet d'offre de formation de 2^{ème} cycle de l'EHESP pour la période 2022-2026, nous vous remercions pour la qualité de ce document.

La direction de l'EHESP n'a pas d'observations à formuler sur le contenu de ce rapport

Je vous prie de recevoir, Madame la Directrice, l'expression de mes très sincères salutations.

Laurent CHAMBAUD

Directeur de l'EHESP

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)